

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20260427-D2026402-DE  
Reçu le 30/04/2026

Délibération : D2026-4-2

L'an deux mille vingt six, le lundi 27 avril à 19h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame Bénédicte MONTÉGU, Le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Date de convocation du Conseil : 14 avril 2026

Présents : 17

Présents : Mesdames Béatrice COURTEL Anne DUBOIS, Véronique LANOË-MALIVERT, Bénédicte MONTÉGU, Louise NADEAU-CASTAING, Martine SEGUIN, Isabelle TRANCHET, Angélique VAZART et Messieurs Sébastien DAMASE, Anthony DOUET, Dominique GOUYGOU, Franck INGREMEAU, Pascal LAFENETRE, Vincent MORA, Jean-Philippe MORAUD, Antoine PASCAUD, Eric SCHURR,

Votants : 19

Excusé(s) : Mesdames Stéphanie DULAC qui a donné pouvoir à Franck INGREMEAU  
Manitaritiana FITAHIANA qui a donné pouvoir à Véronique LANOË-MALIVERT

Objet :

**Budget Commune :  
Affectation du résultat 2025**

Secrétaire de Séance : Monsieur Pascal LAFENETRE

Le Conseil Municipal après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 qui fait apparaître :

<u>Reports 2024 :</u> Déficit reporté de la section Investissement Excédent reporté de la section Fonctionnement	139 460.45 635 795.84
<u>Solde d'exécution 2025 :</u> Excédent(001) de la section Investissement Excédent (002) de la section Fonctionnement	102 654.68 128 260.80
<u>Reste à réaliser :</u> En dépenses En recettes	61 517.94 0.00
<u>Besoin net de la section Investissement :</u>	98 323.71

et après avoir délibéré

**DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Déficit d'Investissement cumulé reporté (D001) : **36 805.77 €**  
Couverture du besoin de financement (1068) : **98 323.71 €**  
Excédent de fonctionnement reporté (R002) : **665 732.93 €**

**Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0**

Madame Le Maire  
Bénédicte MONTÉGU

Emis le **27 avril 2026**, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le **30 avril 2026**

